

Code d'article 135.94

Description COUVERCLES POUR RÉFÉRENCE 135.75

Catalogue HOS 238

Mise à jour 02/08/2025 07:32:58

Spécifications du produit

Unité de mesure CENT

Dimensions 31,4x25,4 CM

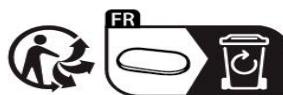
Matériel ALUMINIUM

Couleur BLANC

Poids net d'une unité (g) 21,00

Code Décision 97/129/CE C/PAP 82

Signage Triman et Info-Tri


Codes

Intrastat 76151080

ITF14 18420499135943

EAN13 8420499135946


Colisage
Paquet Unités / paquet 50

Dimensions paquet (cm) 25,50 x 31,40 x 2,20

Poids brut colis (kg) 1,35

Volume paquet (m³) 0,0017615

Code Décision 97/129/CE PP 5

Signage Triman et Info-Tri


Carton Unités / carton 400

Paquets /carton 8

Dimensions carton (cm) 27,50 x 33,00 x 19,50

Poids brut carton (kg) 10,83

Volume carton (m³) 0,0176963

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri


Palette Cartons / couche 15

Cartons / palette 60

Conditionnement (U base x couches) 15 x 4

Poids (kg) 673,80

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



-40°C/+250°C



Résist. graisses



Congélateur



ALUMINIUM


Certificats


Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

135.75 RÉCIPIENTS RECTANGULAIRES